



Patio

Vous souhaitez entrer en EHPAD ?

-Contactez l'accueil de la résidence pour :

- Prendre un rendez-vous
- Et/ou venir retirer un dossier comprenant :
- Un dossier d'admission
- Un dossier médical à renseigner par votre médecin traitant

-Consultez notre site internet.

Horaires d'ouverture des bureaux administratifs :

Lundi au vendredi

De 9h00 à 12 h00 et de 14h00 à 17 h00

Où sommes-nous ?



Contactez-nous

Téléphone : 03.21.35.42.33

Fax : 03.21.36.24.46

Courriel : ehpad-resid-arnoul-ardres@nordnet.fr

Web : <http://ehpad-residencearnoul.com/>



Résidence Arnoul
65, rue Montluc
62610 ARDRES



**Résidence
Arnoul**

*Vous accueillez dans un cadre
rénové, propice au repos et à
la tranquillité*



Notre implantation

Présentation

C'est un EHPAD public autonome.

Créé en 1993, proche du Centre-ville d'Ardres et de toutes les commodités, il est accessible aux personnes âgées de plus de 60 ans, dépendantes ou non.

Il est habilité à l'aide sociale et les résidents peuvent prétendre à l'APL.

Il a fait l'objet d'une rénovation récente et propose des chambres individuelles et/ou communicantes.

Les propositions :

* 60 chambres individuelles comprenant : salle de bain adaptée avec douche, lavabo et WC, mobilier (lit médicalisé, armoire, chevet et fauteuil), prises téléphone et de télévision, système d'appel pour renforcer la sécurité.

* une unité sécurisée Alzheimer de 12 chambres avec espace Snoezelen.

* Les couples peuvent bénéficier de chambres communicantes.

Un patio, une pergola, des bancs, des fauteuils sont à votre disposition au gré des saisons.

- Un salon de coiffure est à la disposition des résidents et des professionnels (à leur frais).
- Des activités sont assurées grâce à du personnel dédié. Elles se déroulent chaque jour dans une salle polyvalente spacieuse et conviviale.
- Des sorties sont également organisées.



Une chambre

Les repas sont confectionnés sur place en respectant les règles d'hygiène, les régimes prescrits, les aversions.

Le linge des résidents est traité en interne auprès de notre blanchisserie (il doit être marqué). Le linge de literie et de toilette est fourni et traité par la résidence.

En complément

Vous êtes libre de choisir votre médecin traitant,

Votre prise en charge est assurée par un personnel qualifié 7j/7 et 24h/24.

Le Conseil de la Vie Sociale permet d'associer les familles aux règles de fonctionnement quotidien.

Un médecin coordonnateur élabore, avec l'équipe soignante, le projet général de soin.